

# SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1887-1888.

## Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1888.

(Voir les nos 139, 176, 183 et 189, session de 1887-1888, de la Chambre des Représentants.)

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### TITRE I<sup>er</sup>.

#### Recettes extraordinaires.

##### ARTICLE PREMIER.

Les recettes extraordinaires pour l'exercice 1888 sont évaluées à sept millions trente-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatre francs (7,039,884 fr.) ; elles se composent :

1° a. Des intérêts à 3.75 p. c. sur le prix de 3,776,000 francs, dû par la ville d'Anvers en vertu de la convention du 19 janvier 1881, approuvée par la loi du 30 juin suivant, ci . . . . . fr.	141,600 »
b. D'un à-compte de . . . . .	3,031,400 »
sur le prix, lequel ne sera exigé qu'à mesure du payement des dépenses qu'il doit couvrir.	
ENSEMBLE. . . . fr.	3,173,000 »
2° Du produit des terrains restés sans emploi, provenant des emprises faites pour la reconstruction des quais de l'Escaut, à Anvers. . . . . fr.	20,000 »
3° Du produit des terrains disponibles par suite de la suppression de places fortes . . . . .	300,000 »
4° Du prix de vente de terrains détachés de l'École vétérinaire. . . . .	10,000 »

5° Du produit d'autres aliénations d'immeubles. . . . .	200,000 »
6° Du produit de la vente d'arbres du domaine de Ter- vueren. . . . .	6,300 »
7° Des quotes-parts des États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut. . . . .	170,584 »
8° De la délivrance de titres de la Dette publique dont l'émission est autorisée pour le règlement du prix de con- struction de chemins de fer . . . . .	2,560,000 »
9° Des intérêts et dividendes des actions de la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, souscrites par l'État.	200,000 »
10° Des avances faites pour compte des provinces et des communes dans le paiement des traitements de disponibilité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs com- munaux . . . . .	400,000 »
TOTAL. . . fr.	<u>7,039,884 »</u>

## TITRE II.

**Dépenses extraordinaires.**

## ART. 2.

Il est ouvert, pour les dépenses extraordinaires de l'exercice 1888, énumérées au tableau ci-annexé, des crédits à concurrence de cinquante-deux millions cent un mille deux cent soixante et un francs soixante et un centimes (fr. 52,101,261-61).

Ces crédits se répartissent entre les divers Départements ministériels de la manière suivante :

Ministère de la Justice. . . . . fr.	200,000 »
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique. . . . .	1,622,000 »
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. . . . .	15,301,500 »
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. . . . .	12,135,000 »
— de la Guerre . . . . .	22,723,961 61
— des Finances. . . . .	118,800 »
TOTAL. . . fr.	<u>52,101,261 61</u>

## ART. 3.

Il est ouvert :

1° Au Ministère des Finances un crédit de 1,700,000 francs, savoir :

A. 200,000 francs, pour la souscription d'annuités destinées à la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.

B. 1,500,000 francs, pour avances à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux en vue de la formation d'un fonds de roulement.

2° Au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, un crédit de 400,000 francs destiné à faire des avances pour compte des provinces et des communes dans le paiement des traitements de disponibilité pour cause de suppression d'emploi des instituteurs communaux.

**TITRE III.**

**Emprunt.**

**ART. 4.**

L'excédent des dépenses autorisées par les articles 2 et 3 sur les recettes prévues à l'article 1<sup>er</sup> sera couvert :

1<sup>o</sup> Au moyen de la somme de cinq cent mille francs remboursée au Trésor en 1887 et formant le 3<sup>e</sup> quart du crédit de 2 millions de francs, alloué par le paragraphe 25 de la loi du 24 mai 1882 ;

2<sup>o</sup> Au moyen d'un emprunt.

Il pourra l'être provisoirement par des bons du Trésor dont l'échéance ne dépassera pas cinq ans.

**TITRE IV.**

**Dispositions diverses.**

**ART. 5.**

Le Gouvernement est autorisé à rattacher, par arrêté royal, les crédits extraordinaires reportés à l'exercice 1888, par application de l'article 4 de la loi du 27 juin 1887, aux crédits extraordinaires alloués par les articles 2 et 3 de la présente loi et à grouper ceux de ces crédits concernant un même objet.

Il pourra être fait des imputations pendant trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1888, sur les crédits ouverts par les articles 2 et 3 de la présente loi. Les excédents disponibles à la fin de chaque exercice seront reportés à l'année suivante ; l'article 32 de la loi sur la comptabilité de l'État est applicable à ces reports.

**ART. 6.**

Est autorisée l'imputation, sur l'article 53 du tableau ci-annexé, d'une somme de 150,000 francs du chef de dépenses effectuées en 1887 pour l'artillerie de campagne.

**ART. 7.**

Le Gouvernement est autorisé à garantir envers les tiers, pendant 90 ans, l'intérêt et l'amortissement d'obligations de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, à concurrence d'une charge annuelle de 300,000 francs.

Bruxelles, le 19 mai 1888.

*Les Secrétaires,*  
DE SADELEER.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
T. DE LANTSHEERE.

# Budget des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1888.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des CRÉDITS.	TOTAL par SERVICE.
<b>Ministère de la Justice.</b>			
1	Construction d'une maison d'arrêt à Verviers . . . . .	50,000 »	200,000 »
2	Construction de l'asile des hommes aliénés à Tournai . . . . .	150,000 »	
		200,000 »	
<b>Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</b>			
3	Nouvelles installations du tir national . . . . .	100,000 »	1,622,000 »
4	Enseignement supérieur. — Construction et amélioration des locaux des Universités . . . . .	700,000 »	
5	Universités de Liège et de Gand. — Appareils et collections pour les cours pratiques . . . . .	22,000 »	
6	Enseignement primaire. — Construction et ameublement d'écoles primaires . . . . .	800,000 »	
		1,622,000 »	
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.</b>			
LETTRES ET SCIENCES.			
7	Acquisition de manuscrits de la bibliothèque Bart, à Chaltenham . . . . .	70,000 »	
ROUTES ET BATIMENTS CIVILS.			
8	A) Raccordement de routes aux chemins de fer de l'État ou de com- pagnies et aux canaux; construction, redressement et amélioration de routes; raccordement des Boulevards Léopold II et d'Anvers, à Bruxelles; établissement à l'ancien Champ des manœuvres de Bru- xelles, d'un Parc public destiné à former le complément du monu- ment commémoratif des fêtes jubilaires de 1880; subsides (engage- ments pris envers les communes antérieurement à 1881) . . . . .	1,250,000 »	
	B) Construction, reconstruction et restauration de ponts; subsides . . . . .	450,000 »	
9	Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges; reconstruction des bâti- ments incendiés; agrandissement et construction de locaux pour le service de l'administration des postes et télégraphes. . . . .	250,000 »	
10	Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles . . . . .	498,000 »	
11	Agrandissement des Ministères; transfert du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	500,000 »	
12	Palais des Beaux-Arts . . . . .	128,000 »	
13	Établissement d'un Musée d'art monumental et industriel à Bruxelles. — Construction, sauf la construction centrale. . . . .	550,000 »	
14	Bâtiments de l'ancien Champ de manœuvres de Bruxelles. — Parachè- vement de la galerie circulaire. . . . .	250,000 »	
15	Construction d'un Musée des Beaux-Arts, à Anvers . . . . .	86,000 »	
16	Restauration du Steen, à Anvers; subside. . . . .	40,000 »	
17	Construction de l'hôtel des postes et télégraphes à Bruxelles . . . . .	500,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des CRÉDITS.	TOTAL par SERVICE.
18	Ancien château des comtes de Flandres, à Gand . . . . .	80,000 »	
19	Reconstruction et restauration des bâtiments incendiés du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics . . . . .	100,000 »	
20	Appropriation pour la Bibliothèque royale des locaux délaissés par le Musée de l'Industrie . . . . .	60,000 »	
21	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. . . . .	30,000 »	
		<b>4,766,000 »</b>	
	<b>Travaux hydrauliques.</b>		
22	Meuse. — Expropriations. Amélioration. Rectifications. Reconstruction d'ouvrages d'art. . . . .	700,000 »	
23	Canaux houillers. — Expropriations. — Travaux. — Honoraires. (Pour mémoire.) . . . . .	»	
24	Canaux de Liège à Anvers. — Expropriations et travaux . . . . .	250,000 »	
25	Escaut. — Expropriations et travaux . . . . .	700,000 »	
26	Haine. — Expropriations. — Travaux d'amélioration . . . . .	109,500 »	
27	Senne et Dyle. — Expropriations et travaux . . . . .	400,000 »	
28	Demer. — Expropriations et travaux . . . . .	100,000 »	
29	Canal de la Lys à l'Yperlée. — Expropriations et travaux. . . . .	200,000 »	
30	Canal de Roulers à la Lys. — Expropriations et travaux . . . . .	90,000 »	15,301,500 »
31	Canal de Selzaete à la mer du Nord. — Expropriations et travaux . . . . .	50,000 »	
32	Canal de Gand à Terneuzen. — Expropriations et travaux . . . . .	1,400,000 »	
33	Installations maritimes d'Anvers. — Expropriations et travaux. . . . .	160,000 »	
34	Yser. — Expropriations et travaux . . . . .	70,000 »	
35	Port d'Ostende. — Travaux d'amélioration . . . . .	1,500,000 »	
36	Canal de Bruges à Heyst et port de Heyst. — Études . . . . .	50,000 »	
37	Port de Nieuport. — Expropriations et travaux d'amélioration . . . . .	400,000 »	
38	Établissement de lignes télégraphiques le long des voies navigables . . . . .	25,000 »	
		<b>6,184,500 »</b>	
	<b>Chemins de fer en construction.</b>		
39	Lignes de la convention-loi des 31 janvier-15 mars 1875 . . . . .	15,600 »	
40	Lignes de la convention-loi des 21 juillet-25 août 1885 . . . . .	2,050,000 »	
41	Wanlin à Anseremme et communauté avec la ligne de Namur à Givet entre Anseremme et Anhée ou Yvoir . . . . .	500,000 »	
42	Amblève . . . . .	1,200,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	MONTANT des CRÉDITS.	TOTAL par SERVICE.
43	Audenarde à Orroir. — Station d'Orroir. — Raccordement d'Orroir à Celles . . . . .	500,000 »	
44	Station de Braine-l'Alleud. . . . .	1,000 »	
45	Gare industrielle de Tournai . . . . .	15,000 »	
		4,281,000 »	
	<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>		
46	Chemins de fer. — Voies et travaux . . . . .	6,750,000 »	
47	— Traction et matériel . . . . .	3,515,000 »	
48	Postes. — Construction, agrandissement, restauration et appropriation de locaux . . . . .	170,000 »	
49	Télégraphes et téléphones. — Lignes nouvelles, bâtiments, appareils.	200,000 »	12,155,000 »
50	Marine. — Construction d'un 3 <sup>e</sup> bateau pour le service d'Anvers à la Tête de Flandre . . . . .	200,000 »	
51	Marine. — Acquisition d'un steamer de grande vitesse pour le service d'Ostende à Douvres . . . . .	1,500,000 »	
		12,155,000 »	
	<b>Ministère de la Guerre.</b>		
52	Ouvrages de la Meuse . . . . .	12,000,000 »	
53	Route militaire . . . . .	800,000 »	
54	Artillerie de place, etc. . . . .	2,700,000 »	
55	Artillerie de campagne . . . . .	1,500,000 »	
56	Armement de l'infanterie . . . . .	»	
57	Voitures à bagages et à vivres; voitures d'ambulance; mousquetons pour lanciers . . . . .	192,500 »	22,725,961 61
58	Amélioration du casernement. . . . .	2,000,000 »	
59	Fort de Schooten. . . . .	450,000 »	
60	Remplacement des fronts intérieurs de la citadelle du Nord . . . . .	2,351,461 61	
61	Agrandissement du polygone de Brasschaet . . . . .	750,000 »	
		22,725,961 61	
	<b>Ministère des Finances.</b>		
62	Appropriation des places fortes . . . . .	100,000 »	
63	Domaine de Tervueren . . . . .	6,500 »	118,800 »
64	Remboursement ou échange des titres de la grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	12,500 »	
		118,800 »	
	<b>TOTAL DU BUDGET DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. . . . . fr.</b>		<b>52,101,261 61</b>